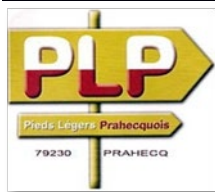


# BULLETIN D'INSCRIPTION « SEJOURS – VOYAGES – WE »



« Les Pieds Légers Prahecquois »  
 - section marche de la SEP Prahecq  
 19 route de St Symphorien  
 Les Sanguinières – 79230 FORS  
 ☎ 05 49 73 11 43  
 Courriel : [plpprahecq@gmail.com](mailto:plpprahecq@gmail.com)  
 Internet : <https://plpprahecq.fr>

Assurance R.C.P.  
**WILLIS TOWERS WATSON**  
 Département Sport et  
 Évènement  
 Immeuble Quai 33  
 33/34 quai De Dion Bouton -  
 CS70001 – 92814 Puteaux  
 Tél. : 09 72 72 01 19  
[ffrandonnee@grassavoye.com](mailto:ffrandonnee@grassavoye.com)  
 Contrat n° : 41789295M / 002

**Garantie financière:**

**GROUPAMA**  
 Assurance-crédit & Caution  
 132 rue des Trois Fontanot  
 92000 Nanterre  
 Tel 33(0)149313131  
 Contrat. n° 4000716162 /0

**IMPORTANT** : si certaines  
 des rubriques ci-dessous  
 relatives aux caractéristiques  
 du séjour ou du voyage ne  
 sont pas remplies, les parties  
 entendent se référer à l'offre  
 préalable du voyage émanant  
 de l'organisateur mentionné  
 ci-dessous, conformément  
 aux conditions générales de  
 vente consultables comme  
 précisé au bas du bulletin

Date:  
**10/12/2022**  
 N° fédéral du  
 séjour :  
**FR012764**

**CLIENT** :

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_ N° Licence FFRP : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**CONJOINT** :

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_ N° Licence FFRP : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél fixe : \_\_\_\_\_ Tél Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**Personne à prévenir en cas de problème :**

Nom	Prénom
Tel	Email

SEJOUR : **SEJOUR RANDONNEES A NANT (Aveyron)**  
 Description : **7 jours/6 nuits Séjour RANDONNEES PEDESTRES et découverte de la région**  
 Lieu: **12230 NANT** Date: **du samedi 23 au vendredi 29 Septembre 2023 inclus.**

<p><b>ORGANISATEUR</b></p> <p>Nom : Les Pieds Légers Prahecquois                  Voyage ou séjour: <b>2023 - 02</b></p>	<p><b>HEBERGEMENT</b></p> <p>Mode: <b>Village vacances</b>                  Nom : <b>SOLEIL EVASION</b> Faubourg Bas 12230 NANT                  Chambre: Double/Twin/Individuelle                  Contenu prestation: Pension complète – 7 jours/6nuits</p>
<p><b>FORMALITES</b></p> <p>Licence FFRandonnée en cours de validité : oui                  Passeport : non CNI : oui                  Permis de conduire :                  Documents liés à la COVID 19 (en fonction des conditions                  sanitaires à la date du séjour)</p>	<p><b>TRANSPORT</b></p> <p>Description:                  Déplacements en bus au départ de Prahecq</p>

<b>REVISION DE PRIX</b> Voir notice d'information de l'organisateur	<b>ASSURANCES (barrer la mention inutile)</b> Annulation/interruption : OUI <del>NON</del> Bagages : OUI <del>NON</del> Assistance : OUI <del>NON</del>
<b>FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION</b> Voir notice d'information de l'organisateur	Joindre obligatoirement à ce bulletin d'inscription le bulletin de souscription pour les assurances. (Annexe 11) renseigné, même si aucune assurance n'a été souscrite

DECOMPTE	PRIX UNITAIRE	NOMBRE	MONTANT	
Prix du séjour ( <b>montant de l'assurance inclus</b> )	<b>700 €</b>			Je soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées ci-dessous et avoir reçu, préalablement la brochure de l'organisateur contenant les conditions générales et particulières de vente que je déclare accepter sans réserves
Maj Chambre Individuelle	<b>108 €</b>	.		

<b>TOTAL</b>	<b>700 €</b>
<b>ACOMPTE</b> au plus tard le <b>10/01/2023</b>	<b>100 €</b>
<b>SOLDE</b> à régler avant le <b>15/02/2023</b> voir modalités sur la <b>Notice d'Information</b>	<b>600 €</b>

Les Conditions Générales de vente, la notice assurances sont consultables sur le site de l'association ([www.plpprahecq.fr](http://www.plpprahecq.fr)).

### Informations destinées aux voyageurs :

#### • Coordonnées de l'organisateur du séjour :

Association Les Pieds Légers Praheccois représenté par son Président M. René POUIT 19 route de St Symphorien – Les Sanguinières – 79230 FORS

Co-responsable du séjour : Mme Lysiane GIRARD mail : lysianegirard@sfr.fr - tél.06 09 80 50 56

• L'organisateur est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage conformément à l'article L211-16 du code du tourisme et, il est tenu d'apporter une aide au voyageur qui est en difficulté conformément à l'article L211-17-1 du code du tourisme.

#### • Cession du contrat :

Le voyageur peut céder son contrat à une autre personne moyennant des frais réels et raisonnables justifiables par l'organisateur, dernier délai 7 jours avant le départ du séjour.

#### • Augmentation du prix du voyage :

Le prix du voyage ne peut être augmenté que si les coûts spécifiques augmentent (prix des carburants, taxes aéroportuaires, portuaires, touristiques, taux de changes, etc ) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du séjour. Si la majoration de prix dépasse 8% du prix du voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

#### • Modification du contenu du séjour :

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés si l'un des éléments essentiels du séjour, autre que le prix, subit une modification importante.

#### • Annulation du séjour par l'organisateur :

Si avant le début du séjour, l'organisateur annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement s'il y a lieu.

#### • Annulation du séjour par le voyageur en cas de circonstances exceptionnelles (ex.: problèmes de sécurité):

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du séjour en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables qui surviennent au lieu de destination ou à proximité immédiate.

#### • Élément important ne pouvant être fourni au cours du séjour par l'organisateur :

Si, après le début du séjour, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution

du séjour et que l'organisateur ne remédie pas au problème

Les voyageurs ont aussi le droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyages.

• Le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage conformément au II de l'article L211-16. du code du tourisme

• **Réclamations des voyageurs :**

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)".

• **Protection contre l'insolvabilité de l'organisateur :**

La FFRandonnée a souscrit pour le compte de l'association organisatrice une garantie Financière auprès de GROUPAMA assurance –crédit & caution : 132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre

Tel 33(0)149313131. N° de contrat 4000716162 /0.

Si l'organisateur devient insolvable avant le départ du séjour, les montants versés seront remboursés.

Si l'organisateur devient insolvable après le début du séjour et si le transport est compris dans le prix du séjour, le rapatriement sera pris en charge par GROUPAMA.

• **Exigences particulières du voyageur acceptées par l'organisateur (Exemple : allergies, régime alimentaire ou autres...) :**

**Pour l'Organisateur:**

Fait à FORS le 10 Décembre 2022

*Signature*

*René POUIT*

**Pour Le Client :**

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées ci-dessus et avoir reçu, préalablement la brochure de l'organisateur contenant les conditions générales et particulières de vente que je déclare accepter sans réserves, sauf exigences particulières ci-dessus.

*(Apposer ici la mention Lu et approuvé)*

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

*Signature*

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris. Numéro d'immatriculation : IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une Association reconnue d'utilité publique agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

**IMv10-Annexe 13 –bulletin inscription séjour - septembre 2020**